

AVIS PUBLIC

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR UN PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 228-92 DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MÉLANIE

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit : Lors d'une séance tenue le 4 mai 2022, le Conseil a adopté le premier projet de règlement numéro 631-2022 modifiant le règlement de zonage 228-92. Ce projet de règlement a pour but de morceler la zone V-19 et d'y modifier les usages :

Ajout :

- classe d'usage 2330, activité 913 « Parcs et terrains de camping »;

Retrait :

- groupe d'usage 1200, « habitation bifamiliale »;
- classe d'usage 2310, « hébergement type 1 »;
- classe d'usage 2320, « hébergement type 2 »;
- classe d'usage 2410, « détail type 1 »;
- classe d'usage 2710, « récréation type 1 »;
- classe d'usage 2720, « récréation type 2 »;
- groupe d'usage 6000, « centre de pisciculture »;
- classe d'usage 2110, activité « 863 services de soins de santé hors institution »;
- logements au sous-sol.



Une assemblée publique de consultation aura lieu le **1^{er} juin 2022 à 19 h 15** au 10, rue Louis-Charles-Panet, à Sainte-Mélanie. Au cours de cette assemblée, le Maire expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer. Le projet de règlement peut être consulté au bureau de la Municipalité, au 10, rue Louis-Charles-Panet, à Sainte-Mélanie, du lundi au vendredi, aux heures d'ouvertures régulières et sur le site internet de la Municipalité www.sainte-melanie.ca. Le projet contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Donné à Sainte-Mélanie, ce 5 mai 2022.



Me François Alexandre Guay, L.L.M. Fisc.
Directeur général et secrétaire-trésorier

Certificat de publication au verso

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, François Alexandre Guay, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Sainte-Mélanie, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut conformément à la Loi, le 5 mai 2022, entre 9 h et 17 h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 5^e jour du mois de mai 2022.



François Alexandre Guay
Directeur général
et greffier-trésorier